



La Fédération des Services publics tient à exprimer son soutien indéfectible à Sophie BINET, secrétaire générale de la CGT, une nouvelle fois visée par une plainte du groupe SEB et de sa filiale Tefal.

Pour la deuxième fois en quelques mois, Sophie BINET est poursuivie en justice pour avoir révélé publiquement la répression exercée par la direction contre les militant·es CGT de Tefal et du groupe SEB. Pourtant, les faits qu'elle met en lumière sont avérés : sanctions abusives, poursuites judiciaires, pressions et violations répétées des droits syndicaux.

Derrière cette plainte, l'objectif du groupe SEB est clair : museler celles et ceux qui défendent les salarié·es, qui critiquent les décisions managériales et qui alertent sur les impacts sociaux, sanitaires et environnementaux de certaines pratiques industrielles.

Nous condamnons avec fermeté ces procédures bâillons de plus en plus fréquentes, qui visent à criminaliser et à intimider les militant·es.

Aujourd'hui, plus de 1 000 syndicalistes CGT font l'objet de poursuites, que ce soit de la part de leur employeur ou de la justice, simplement pour avoir exercé leur mandat. Une situation intolérable dans une société qui se veut démocratique.

La liberté syndicale est un droit inaliénable.

Attaquer Sophie BINET, c'est attaquer l'ensemble de la CGT et tous les travailleurs et travailleuses qui se battent pour leurs droits, leurs emplois et leur dignité.

La Fédération des Services publics exige la fin immédiate de ces méthodes répressives et appelle les pouvoirs publics à garantir la protection des libertés syndicales et de la liberté d'expression.

Nous réaffirmons notre solidarité sans faille avec Sophie BINET et avec tou·tes les militant·es poursuivi·es pour leur engagement.

Quand une militante CGT est attaquée, c'est toute la CGT qui riposte !

Montreuil, le 27 mai 2026